

Montréal, le 12 avril 2017

Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)

Madame Michèle St-Jean
Secrétaire générale
Transition énergétique Québec
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Demande d'approbation d'un programme pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel
Dossier de la Régie : R-4000-2017

Madame,

La Régie de l'énergie (la Régie) souhaite vous faire part que le Distributeur a déposé, dans le dossier en titre, une demande d'approbation d'un programme commercial pour la conversion à l'électricité des équipements fonctionnant au mazout ou au propane dans les marchés commercial, institutionnel et industriel¹. Il allègue notamment que sa démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec*, visant notamment à favoriser la transition vers une économie à faible empreinte carbone.

Certains intervenants à ce dossier ont évoqué l'entrée en fonction de votre organisme, Transition énergétique Québec (TEQ), comme un changement contextuel et législatif devant être considéré dans le cadre de ce dossier. À cet égard, des intervenants au dossier réfèrent au rôle de votre organisme dans la gestion intégrée de la transition énergétique².

Dans ces circonstances et pour assurer le bon déroulement du dossier mentionné en rubrique, la Régie aimerait connaître vos intentions quant à la participation de votre organisme dans ledit dossier et elle apprécierait grandement si vous pouviez l'en informer **avant le 26 avril 2017**.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

¹ Pièce [B-0010](#), déposées le 30 mars 2017.

² Pièce [C-ROEE-0005](#), p. 6 et 7, allégués 21 à 28 et pièce [C-SÉ-AQLPA-0004](#), p.